

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2010

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du budget 2010
- 1.4 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2010-2011-2012
- 1.5 Avis de motion – Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2010
- 1.6 Période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.7 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances le 25^e jour du mois de janvier deux mille dix (25 janvier 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire
Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, conseiller
Lise Méthot, conseillère
Ghislain Trépanier, conseiller
Réjean Gauthier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été expédiés conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal et que l'avis public a été publié le 15 décembre 2009, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2010-01-020 Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 25 janvier 2010 tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Adoption du budget 2010

2010-01-021 Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Lise Méthot et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables

adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2010 totalisant des dépenses de fonctionnement de 2 046 932 \$ et des dépenses d'investissements de 4 606 485 \$ avant la charge d'amortissement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.4 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

2010-01-022

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le plan triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 totalisant des dépenses d'investissement de 4 606 485\$ pour 2010, 493 400\$ pour 2011 et 228 180\$ pour 2012.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.5 Avis de motion - Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2010

2010-01-023

Aline Ménard donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera lors d'une séance subséquente un règlement fixant l'imposition des taxes, les tarifications et les compensations pour l'année 2010.

1.6 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 20H08

Fin : 20H29

1.7 Levée de l'assemblée

2010-01-024

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 20H30.

M. Yvan Hamelin,
Maire

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière